

# Maternelle

## Défendre et promouvoir l'école maternelle : un combat plus que jamais d'actualité

Depuis quelques années les attaques envers la maternelle se sont multipliées.

Les dernières en date (propos provocateurs du Ministre, rapports en tous genres, projet de jardins d'éveil...) ont donné lieu à des réactions fortes de la profession et du SNUipp.

La raison majeure de ces attaques concerne toute l'Education Nationale : la suppression massive de postes. Le gouvernement s'est donné un objectif, réduire drastiquement le nombre de fonctionnaires (34000 cette année) et maîtriser les dépenses en matière de services publics en les passant dans la moulinette de la RGPP.

**L'école maternelle a été un réservoir de postes dans lequel l'Etat a toujours puisé.**

La baisse de scolarisation des enfants de moins de 3 ans, la non-priorité du remplacement des enseignants de maternelle représentent des milliers de postes économisés. Face à la montée démographique et à l'incapacité des communes à construire les écoles nécessaires, l'Etat ne crée pas les postes qui permettraient de respecter un des principes qu'il a lui-même érigé : scolariser les enfants à partir de deux ans en priorité dans les secteurs difficiles. Principe de moins en moins respecté : le taux de scolarisation des moins de 3 ans est passé de 35 % en 2000 à 21 % en 2008 en France, et à 5 % dans le 93.

La défense et la promotion de l'école maternelle ont toujours été des combats du SNUipp. Les cartes pétitions du premier trimestre, les manifestations, les rencontres avec le Ministre ont été autant d'occasions d'affirmer nos revendications et de le faire reculer sur certaines de ses déclarations puisqu'il a été contraint de réaffirmer la place de l'école maternelle dans la formation et que les conditions d'inscription des enfants n'étaient pas modifiées à la rentrée 2009.

Amener chaque enfant à réussir sa scolarité malgré le développement des inégalités sociales, améliorer le fonctionnement de



l'école maternelle, nécessitent une augmentation des moyens.

**C'est pourquoi nous organisons des convergences entre la profession et les acteurs de l'Education.** C'est le but de notre adresse aux élus avec la Fédération de parents d'élèves pour obtenir ces moyens et notre obstination à développer les actions pour dénoncer la politique gouvernementale qui vise à faire sortir l'école maternelle du service public d'éducation.

C'est également pour associer la profession en lui donnant toutes les informations, analyses et propositions que nous organisons un stage de formation syndicale sur l'école maternelle dès le mois d'octobre.

**En réunissant chercheurs, professionnels, syndicalistes et enseignants nous nous donnerons les moyens d'agir pour la défense de l'école publique.**

Martine CARON  
Sylvie DEMETZ

*La maternelle : une école  
qui doit avoir de l'avenir*

**Stage de formation  
syndicale SNUipp/FSU 93**

**Mardi 13 octobre 2009  
de 9 h à 17 h**

**Auditorium  
Bourse Départementale  
du Travail de Bobigny  
1 place de la Libération**

# Maternelle

## Comment s'inscrire au stage ?

Tous les agents titulaires ou non titulaires de la Fonction Publique, y compris les stagiaires IUFM et en situation, ont droit à 12 jours de formation syndicale par an : vous pouvez donc vous inscrire à plusieurs stages. Ils donnent droit à autorisation d'absence.

**Modalités d'inscription :** Déposez la demande manuscrite d'absence ci-dessous auprès de votre IEN pour les titulaires, auprès de la direction de l'IUFM pour les PE2, **un mois au moins avant la date du stage, soit avant le 13 septembre 2009.**

Une attestation de présence vous sera fournie lors du stage.

## Stage de formation syndicale SNUipp/FSU 93

**Mardi 13 octobre 2009**  
**de 9 h à 17 h**

*ouverte à tous les syndiqués  
et à celles et ceux qui  
en profiteront  
pour nous rejoindre*

## Promouvoir l'école maternelle

### → A quoi sert-elle ?

(Bruno SUCHAUT, Directeur de l'Institut de Recherche de l'Education, professeur à l'Université de Bourgogne)

### → Sa spécificité.

(Christine PASSERIEUX, responsable nationale du GFEN (Groupement Français de l'Education Nouvelle, conseillère pédagogique)

### → Pourquoi a-t-elle besoin d'être défendue ?

**Impératif :**  
Demande à déposer  
**avant le**  
**13 septembre**

### Modèle d'autorisation d'absence à recopier

NOM..... Prénom.....  
Grade et Fonction.....  
Etablissement.....  
à Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
S/C de l'Inspecteur de l'Education Nationale  
de la circonscription de.....

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le Mardi 13 octobre 2009 toute la journée pour participer à un stage de formation syndicale.  
Ce stage se déroulera à la Bourse Départementale du Travail de Bobigny.

Il est organisé par la section départementale de la FSU 93, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (Arrêté du 02/02/1995 publié au J.O. du 10/02/1995).

A..... Le..... Signature

## Coupon-réponse : Stage «Maternelle du 13 octobre 2009»

A retourner au SNU.ipp 93 (Bourse Départementale du Travail, 1 place de la Libération, 93016 Bobigny cedex ou courriel de confirmation : [snu93@snuipp.fr](mailto:snu93@snuipp.fr))

NOM : ..... Prénom : .....

Etablissement : ..... Commune : .....

Tél. personnel : ..... mail : .....

Je participerai au stage le .....

Je prendrai un repas sur place

